



Bruno Pinardaud
Responsable territorial de négociation
Téléphone : 04 37 44 68 44
bruno.pinardaud@orange-ftgroup.com

Monsieur Alain Darlay – Maire
Hôtel de Ville
60 rue de la République
BP 81
69680 Chassieu

Lyon, le 26 octobre 2009

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à votre courrier en date du 21 septembre dernier, dans lequel vous nous proposiez de nouveaux lieux d'implantation pour l'antenne relais que nous avons prévu d'installer sur le terrain situé 29 chemin de la Grange.

Nous avons étudié avec attention vos propositions. Toutefois, aucune ne répond à nos besoins de couverture. En effet, la prévision la plus optimiste, obtenue avec une implantation au point P4, permet de couvrir seulement un peu moins de 20% de l'objectif visé.

Dans ces conditions, nous ne pouvons malheureusement valider aucune de vos propositions.

Vous avez par ailleurs souhaité que nous mettions en place des solutions alternatives qui permettent de réduire la puissance d'émission pour tendre vers le niveau de 0,6 V/m.

Comme vous avez pu le constater grâce à la campagne de mesures organisée sur votre commune au mois de février 2009, les niveaux des champs électromagnétiques produits par l'ensemble des antennes relais, tous opérateurs confondus, sont très en-dessous des valeurs maximales autorisées, et toujours inférieurs à 0,6 V/m sauf pour deux d'entre eux néanmoins inférieurs à 1 V/m. De même, les champs globaux ont des niveaux très faibles, compris entre 0,20 et 1,41 V/m.

Mesures	GSM 900	GSM 1800	UMTS	Champs globaux	
<i>Décret n°2002-775 du 3 mai 2002</i>					
Valeurs maximales autorisées	41 V/m	58 V/m	61 V/m	28 V/m	
<i>à Chassieu</i>					
Rue du Chatenay	à l'extérieure	0,95 V/m	0,43 V/m	0,58 V/m	1,41 V/m
Rue Vincent d'Indy	à l'extérieure	0,01 V/m	0,04 V/m	0,004 V/m	0,27 V/m
21 chemin de la Grange	à l'extérieure	0,01 V/m	0,03 V/m	0,02 V/m	0,20 V/m
5 rue des Sports	à l'intérieure	0,40 V/m	0,76 V/m	0,26 V/m	1,02 V/m
1 rue des Eglantines	à l'intérieure	0,03 V/m	0,05 V/m	0,003 V/m	0,28 V/m
5 rue Louis Pergaud	à l'extérieure	0,11 V/m	0,12 V/m	0,11 V/m	0,34 V/m
Rue Raquin	à l'extérieure	0,45 V/m	0,26 V/m	0,08 V/m	0,70 V/m





Enfin, vous nous demandiez que des campagnes de mesure soient réalisées, avant et après installation, pour tout nouvel équipement. Nous portons à votre connaissance le rapport de mesures, ci-joint, effectué le 17 mars 2009 au 21 bis chemin de la Grange. Dès la mise en service de ce site, nous mandaterons un laboratoire indépendant afin de réaliser les mesures de champs que vous avez sollicitées.

Au vu de l'ensemble des éléments exposés, j'ai l'honneur de vous informer de la reprise prochaine des travaux d'installation de notre antenne relais au 29 chemin de la Grange.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Denis Roussillat
Directeur régional Lyon

Bien à vous,